



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

Avis public est par la présente donné que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska à la séance ordinaire du 2 février 2026:

- Règlement 135-2026 décrétant les taux des taxes et compensations et les conditions de perception pour l'exercice financier 2026
- Règlement 136-2026 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques

Il peut être pris communication de ces règlements, pour consultation, sur le site Internet de la municipalité au www.saint-christophe-darthabaska.ca/sujets/reglements-municipaux.

DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 3^E JOUR DE FÉVRIER 2026.

Katherine Beaudoin, Avocate
Directrice générale & Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Warwick, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant sur le site Internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3 février 2026.

Katherine Beaudoin, Avocate
Directrice générale & Greffière-trésorière